



Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS { 6 mois fr. 2.50
un an fr. 5.00
Départements et Etranger : le port en sus

Rédaction & Administration
43, Rue du Tilleul, TOURCOING

INSERTIONS { Annonces . . . la ligne, 15 cent.
Réclames . . . id. 40 cent.
Demandes d'emploi: id. 10 cent.

LES ÉLECTIONS BELGES

La Belgique vient de donner à la France un exemple qui devrait être étudié d'abord, et imité ensuite.

Malgré son infériorité numérique, la population belge montre dans les questions politiques et sociales, une intelligence et une volonté que sont loin d'avoir au même degré des nations beaucoup plus importantes.

Comme partout, le monde révolutionnaire travaille les centres populaires et même les campagnes pour y faire des prosélytes, pour augmenter l'armée du désordre.

La Franc-Maçonnerie est en Belgique comme ailleurs, l'âme de la Révolution le point de concentration où les chefs des sections locales viennent chaque mois chercher le mot d'ordre, qui permet aux groupes révolutionnaires de faire un travail d'ensemble.

Nous avons vu, il y a quelques semaines, un des effets produits par l'organisation révolutionnaire belge. Chacun se disait en France que le Gouvernement serait impuissant à arrêter le mouvement imprimé par les meneurs de la Révolution.

Or, le Gouvernement belge a parfaitement tenu tête à l'émeute; même à la veille des élections législatives, il n'a pas hésité à sévir, et il a rétabli l'ordre.

Où trouve-t-il sa force de résistance, sur quels éléments peut-il compter pour repousser les attaques de ses adversaires?

On se le demandait, et le scrutin de dimanche nous a appris, à nous Français que le parti de l'ordre en Belgique a une organisation politique et sociale qui lui permet d'envisager l'avenir avec beaucoup plus d'assurance que nous pouvions le faire nous-mêmes.

Victimes, comme nous des entreprises révolutionnaires, les catholiques belges ne se sont pas endormis, ils ne se sont pas laissés bénévolement émietter par la propagande incessante de la Franc-Maçonnerie; hommes pratiques avant tout, ils ont rejeté avec mépris toutes ces étiquettes politiques qui, chez nous, divisent les honnêtes gens et qui troublent l'intelligence du corps électoral.

Tandis qu'en France, nous allons à la bataille sous des drapeaux différents, tandis que nous nous livrons à des ligueurs ou à des comités divisés entre eux le plus souvent sur des questions personnelles ou de pure forme, les belges ont placé la question politique et sociale sur le seul terrain où elle puisse être envisagée et étudiée avec fruit, à l'heure présente.

En Belgique, il n'existe pas de catholiques intransigeants, de catholiques libéraux, de monarchistes ralliés, d'impérialistes, de nationalistes, d'antisémites, de progressistes, de centre-gauches, etc., etc.; il n'y a que des catholiques luttant en bloc contre la Franc-Maçonnerie, qui dirige le monde radical et le monde socialiste.

Les élections se font exclusivement sur ce terrain, entre deux armées aussi solidement organisées l'une que l'autre. Si les Loges des centres belges ont de l'empire dans certains milieux de la classe moyenne et de la classe ouvrière; de son côté le clergé belge exerce une influence aussi prononcée dans les villes et dans les campagnes.

Le prêtre en Belgique est lié, comme en France, par un Concordat; mais il ne s'est pas laissé annihilé et confiné exclusivement dans son église ou dans sa sacristie; il peut faire acte de sujet belge, se mêler même à la tête d'organisations locales et neutraliser ainsi l'influence des délégués des loges maçonniques.

En France, il n'en est point ainsi, et le clergé ne pourrait actuellement imiter ses collègues belges.

C'est pourquoi, il serait à désirer qu'une organisation laïque vint suppléer chez nous à l'impuissance du prêtre. Dans toutes nos communes, il existe bien des groupements plus ou moins importants, dirigés par des hommes de bonne volonté; mais leur champ d'action est trop limité pour que ces groupements puissent créer et diriger dans le Pays les mouvements d'opinion.

Aucune idée commune ne préside à la conduite de nos comités locaux; de là, leur insuffisance, leur impuissance même, pour lutter efficacement contre le bloc révolutionnaire. De temps à autre, nous remportons un succès; de ci de là, nous faisons élire un homme qui a notre confiance; mais, ces succès partiels ne peuvent contrebalancer les victoires de nos adversaires.

En Belgique, les candidats se présentent tous avec le même programme, aucune division ne peut égarer les électeurs. Catholiques et Francs-Maçons, telles sont les seules forces en présence.

Comme partout les hommes d'ordre l'emportent comme nombre sur les hommes de désordre, le succès final doit être aux catholiques.

La Franc-Maçonnerie avait cru un instant qu'une division serait née des manifestations du socialisme chrétien en Belgique, et nous l'avons vue naguère couvrir d'éloges et de fleurs.... de réthorique, M. l'abbé Daens, qui s'était mis à la tête d'un mouvement démocratique chrétien.

Les catholiques belges n'ont pas suivi cet ecclésiastique dans sa campagne qui pouvait être dangereuse au point de vue de la discipline du parti; ils ne pouvaient comprendre d'ailleurs la nécessité de ce mouvement, car ils savent par expérience, par raison, que les questions sociales dépendent plutôt des individus que des institutions politiques. La question sociale, dont tout le monde parle et que si peu connaissent, est surtout, en effet, une question de morale individuelle. Que chacun, dans la vie, dans ses relations sociales ou d'affaires, pratique la loi de charité, que l'égoïsme soit moins grand de part et d'autre, et les conflits sociaux seront bien vite aplanis. Le socialisme chrétien n'est donc qu'un vain mot, et M. l'abbé Daens ne pouvait espérer entraîner les catholiques belges dans la voie qu'il voulait leur tracer.

Quoi qu'il en soit, les catholiques belges l'ont emporté, dimanche dernier, dans des conditions absolument désastreuses pour la Maçonnerie.

La nouvelle Chambre comprendra 166 députés se décomposant ainsi: 96 catholiques, 34 libéraux ou radicaux, 34 socialistes et 2 Daensistes.

La majorité catholique qui comprenait auparavant 86 membres est ainsi renforcée de 10 unités.

Ce succès est d'autant plus éclatant que les catholiques ont gagné du terrain dans les villes mêmes où la Maçonnerie semblait toute puissante.

Ce résultat doit nous éclairer sur notre devoir dans les luttes politiques futures.

Nous nous sommes laissés trop longtemps tromper par les bienfaits illusoire d'une action locale. Nous avons cru que l'on pouvait faire actuellement de la politique comme au temps où régnait en France le suffrage restreint, nous avons pensé que les influences locales seraient suffisamment armées pour tenir tête à la Révolution, et il se trouve que nous sommes débordés de toutes parts. Nous sommes restés stationnaires, et la Révolution marche à grands pas, menaçant de tout emporter.

En Belgique, les catholiques se dressent en bloc pour arrêter le torrent; chez nous, nous nous laissons entraîner jusqu'au moment où nous ferons la culbute définitive.

C'est de l'emprunt vraisemblablement que la nouvelle Chambre aura à s'occuper avant même d'achever les Congrégations.

Cet emprunt d'un milliard, d'ailleurs, n'est qu'un commencement.

D'après l'opinion d'un ancien ministre interviewé par le *Gaulois*, « cette mesure sera à peine suffisante pour combler le trou béant que nous devons à la légèreté et à l'insouciance criminelle de nos gouvernants. »

Que dites-vous de cela, naïfs contribuables, qui avez eu la naïveté de croire aux boniments de M. Dron et de tous les candidats du ministère Dreyfus? Alors que dans ces dernières années, vous aviez déjà tant de mal à payer les impôts dont vous êtes écrasés, comment vous y prendrez-vous pour payer les intérêts de ce nouveau milliard?

L'emprunt d'un milliard, ce sera pour boucher le plus gros trou. Mais il existe, à côté de ce gros trou, beaucoup d'autres trous qui, pour être de proportions plus modestes, n'en demandent pas moins à être comblés, eux aussi.

M. Cailiaux guettait déjà l'occasion propice d'opérer une conversion sur le 3 1/2, qui serait réduit à 3 0/0. Le tour du 3 0/0 viendrait ensuite. La petite épargne connaîtrait ainsi tous les bonheurs à la fois, puisque d'un côté on augmenterait ses charges, tandis que de l'autre on diminuerait ses revenus. Le successeur de M. Cailiaux reprendra cette idée.

INFORMATIONS Politiques

LE DÉPART DE M. WALDECK-ROUSSEAU

On affirme que le Président du Conseil donnera sa démission avant la rentrée des Chambres.

Mais, bien que le Président de la République a repris dès mercredi possession de son palais, la démission du ministre ne paraîtrait à l'Officiel que samedi ou lundi. Certains ont pu croire que M. Loubet profiterait de ces deux ou trois jours de répit pour supplier Waldeck-Rousseau de revenir sur sa décision. Ceux qui croient cela se trompent. Par politesse, M. Loubet priera Waldeck de revenir sur sa décision, mais il n'insistera pas outre mesure, soyez-en sûrs. Il est trop heureux, dans le fond de son cœur, d'être débarrassé du tyran qui le tait trembler depuis trois ans.

Si donc nous nous trouvons encore dans cette situation étrange de ne connaître que par une information du *Temps* la démission du ministre, c'est parce que M. Loubet tient, avant de faire appeler un homme politique quelconque, à connaître le vote de la Chambre pour l'élection du président provisoire.

Le ministère officiellement démissionnaire, le président ne pouvait, vous le comprenez, attendre pour faire appeler tel ou tel personnage. Au contraire, la note à l'Officiel paraissant le samedi, l'élection du bureau provisoire ayant eu lieu le dimanche, M. Loubet pourra tout à son aise opérer le lundi. Quel sera le premier personnage appelé? Fallières, disent les uns; Combes, affirment les autres; Poincaré, annoncent ceux-ci; Rouvier, proclament ceux-là. Les paris restent ouverts!

En tout cas, le départ de M. Waldeck-Rousseau prête de toutes parts à des commentaires peu obligés et favorables.

Au point de vue de l'art, dit un de nos grands confrères parisiens, il est impossible d'imaginer rien qui soit d'une désinvolture plus butinée et d'un plus beau mépris pour l'humanité que ce départ. On ne peut concevoir rien qui relève mieux une âme au-dessus des préjugés et des scrupules, qui tiennent toujours une certaine place dans les âmes ordinaires. Nous sommes en présence d'un Robert Macaire dandy qui sait, lui aussi, « qu'il y a la manière. »

« Je crois, messieurs, dit Waldeck avec un imperturbable équilibre, avoir accompli la lourde tâche que j'avais assumée... Quand j'ai pris le pouvoir on poussait de temps en temps, dans la rue, le cri sédicieux de: « Vive l'armée! » J'ai mis ordre à cela et je laisse à mes successeurs une mission facile à remplir. »

Qu'auront à faire mes successeurs? Presque rien.

Liquidier l'affaire Crawford-Humbert qui est encore plus sale et plus embrouillée que le Panama;

Résoudre cette question des autorisations et des refus pour les associations religieuses que j'ai laissées à la Chambre le soin de discuter elle-même, afin de compliquer un peu plus la situation;

S'occuper des affaires d'Extrême-Orient qui, en mettant aux prises l'Angleterre, la Russie et le Japon, peuvent être le signal de conflits terribles dans lesquels nous serons obligés de prendre part;

Enfin, faire face au déficit, c'est-à-dire contracter un nouvel emprunt.

Vous voyez que l'horizon est sans nuages. C'est donc avec un cœur joyeux et un esprit tout à fait libre, *liber cura*, que je souhaite le bonsoir à la compagnie après avoir prié ce bon Léprieux de distribuer quelques coups de poing aux ouvriers qui allaient honorer leurs morts au Père-Lachaise... C'est une façon toute amicale de témoigner ma reconnaissance au parti socialiste de concourir qu'il m'a donné et dont je ne le remercie pas, car je sais ce qu'il me coûte.

Sans avoir passé par les épreuves terribles que connut M. Bontoux, nous n'avons pas plus que lui d'illusions sur l'indépendance et l'intégrité des juges. Il est trop évident que jamais le moindre rayon de lumière ne filtrera dans cette ombre forêt de Bondy qu'est l'affaire Humbert, tant que l'enquête sera dirigée par un parquet que le F. Bulot dirige en chef.

Si, cependant, les deux juges d'instruction commis, MM. Leydet et André, avaient quelque souci de leur honneur professionnel, ils comprendraient que M. Bontoux est un de ces témoins que la justice ne peut se dispenser d'entendre.

Sculement, voilà, si M. Bontoux est appelé à déposer, comment s'y prendra-t-on pour étouffer sa déposition? Quel Brisson nouveau mettra le sceau du secret maçonnique sur ce Panama qui précède l'autre et qui fut peut être plus criminel encore, plus rempli de vols, d'escroqueries, de obantages, de concussion et de forfaitures?

—

—

—

—

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Nous croyons que, malgré le gouvernement, la magistrature et la police, cette affaire va entrer dans une nouvelle phase.

Nous avons dit, d'après un passage de la *France Juive*, qu'au début l'invention de l'héritage des Humbert n'avait dû avoir pour objet que de masquer les sommes versées à Humbert père, à l'époque où celui-ci fit exécuter M. Bontoux, ancien président de l'Union générale.

De récentes révélations publiées par le *Gaulois*, au sujet d'un versement de 500.000 francs fait dans une banque par Humbert père, très peu de temps après l'arrestation de M. Bontoux, viennent confirmer les premières suppositions de Drumont.

Un de nos confrères a pu interroger, à ce sujet, M. Bontoux lui-même, en ce moment à Paris. L'ancien directeur de l'Union générale réserve pour plus tard les renseignements qu'il peut avoir, et s'est borné pour l'instant à faire les déclarations suivantes:

« Vous avez raison, Monsieur, de penser que je suis sur ce drame de 1882 bien des détails encore inconnus. J'ai assisté à la représentation sur la plate-forme de l'échafaud, et je n'ai rien oublié; mais, après avoir attendu vingt ans, je puis attendre encore quelques jours. »

Quand la justice officielle aura dit son dernier mot, l'heure d'autre témoignage pourra venir. Il faudra bien qu'un jour la France sache comment on lui a enlevé et ce que lui ont coûté les quelques millions qui ont servi à la bande Humbert à organiser sa superbe machine d'escroquerie et aussi les 300 millions que, grâce à la connivence de leur puissant protecteur, les amis du ministre ont pu ramasser sur ce champ de bataille.

Alors ce sera mon devoir vis-à-vis de l'opinion publique, vis-à-vis des victimes de ce guet-apens, et vis-à-vis de moi-même de prendre la parole. Je n'y failirai pas.

On voit que l'affaire Humbert est appelée à changer de face, dans un délai plus ou moins long. Nous pouvons espérer que bientôt éclatera au grand jour toute la vérité sur cette affaire de l'Union générale. Ce sera, d'ailleurs, un véritable soulagement pour la conscience publique.

Le krach de l'Union Générale, dans lequel Humbert père fut l'agent d'exécution de la Haute Banque juive, est, en effet, cela ne fait doute pour personne, le point de départ de « la plus grande escroquerie du siècle. » Cette escroquerie elle-même — je parle de l'escroquerie spéciale des Humbert-Daurignac — ne constitue qu'un vaste épisode dans la vaste escroquerie à laquelle pensait sans doute Waldeck-Rousseau, et dont on retrouvera les principaux protagonistes dans le Gotha de l'aristocratie républicaine.

C'est ce que explique que la lettre de M. Bontoux annonçant que la victime de Rothechild se dispose à parler soit accueillie dans le monde parlementaire par une sorte de silence égaré. Le *Temps*, cet organe par excellence du monde parlementaire maçonnique, ne la reproduit même pas et il n'y fait aucune allusion.

Comme cette omission est engageante... Il se doute que l'ancien président de l'Union générale, après vingt ans d'effacement, reparait avec les mains pleines de secrets terribles!

Quelle chose tragique que ce quasi spectre qui renaît tout à coup, au moment où ils s'y attendaient le moins!

Ce vaincu, ce disparu, la plupart d'entre eux le croyaient mort, et, pas du tout, le voici qui revient en trouble-fête, et qui dit:

« Quand la justice officielle aura dit son dernier mot, mon heure viendra... »

Quand la justice officielle aura dit son dernier mot...

Est-elle assez éloquente, cette phrase, dans cette bouche! Il sait bien, lui, que ce dernier mot sera bientôt dit. Il est payé pour la connaître et le mépriser, cette magistrature vénale qui l'a battu, parce que les juifs en avaient donné l'ordre.

—

—

—

—

—

—

L'AFFAIRE HENRY REINACH

Nous l'avons dit bien souvent, dès que la période électorale serait terminée, nous verrions revenir sur le tapis cette affaire Dreyfus qui passionna naguère l'opinion publique.

La bande à Dreyfus est tenace et puissante, elle eût ce qu'elle fait et où elle va. Par crainte des électeurs, elle a consenti à garder le silence pendant trois années: voici le moment arrivé pour elle de reprendre sa campagne qui n'était que suspendue.

Mercredi dernier, a été appelée devant la première chambre du tribunal civil de la Seine, l'affaire Henry Reinach.

Inutile de rappeler aujourd'hui toutes les circonstances de ce procès que nos lecteurs ont encore présents à la mémoire. Nous dirons seulement que la veuve du colonel Henry avait assigné, il y a trois ans, Reinach, pour diffamation contre la mémoire de son mari.

Reinach, qui ne se souciait pas alors de faire trancher la question par les magistrats, souleva à plusieurs reprises des incidents de procédure qui ont fait remettre l'affaire jusqu'à aujourd'hui.

Sera-t-elle cette fois retenue et plaidée? C'est probable, le président Ditté ayant formellement annoncé que c'était la dernière remise et Joseph Reinach faisant annoncer, dans les journaux étrangers naturellement, qu'il plaiderait ce jour là.

Il a même menacé, comme l'a attesté le *Journal de Genève*:

« Il apportera certainement, à l'appui de ses allégations concernant la complicité du colonel Henry avec Esterhazy, un faisceau de preuves, de faits et de présomptions qui, non seulement justifieront la conclusion à laquelle il est arrivé, mais qui jetteront probablement un jour nouveau sur la trahison d'Esterhazy, sur la conspiration qui s'est faite sous les auspices de l'état-major pour créer et maintenir ensuite l'erreur sous laquelle le capitaine Dreyfus a succombé. »

Donc, Reinach va recommencer le procès Dreyfus, baver de nouvelles ignominies sur le cadavre du colonel Henry, renouveler ses accusations contre Esterhazy, tenter la révision du procès en révision.

A l'audience de mercredi, l'affaire a été appelée et plaidée.

Les avocats de Mme Henry n'ont pas eu de peine à réfuter les conclusions de Reinach, tendant à déclarer irrecevable la demande de Mme Henry et à autoriser Reinach à prouver par témoins un certain nombre de faits.

Pour innocenter leur traître, les Dreyfusards ont d'abord soutenu qu'Esterhazy était le coupable, un peu plus tard, ils se sont rabattus sur la version « pas de traître, pas de trahison ».

Enfin, l'innanité de ces versions successives ayant été démontrée, Reinach avait accusé le colonel Henry, accusation plus bête encore et inconsistante que les précédentes.

Les gens de cœur ont gardé, en effet, une admiration profonde pour cet héroïque officier qui, au moment où on l'emmenait en lui faisant prendre ses saisis, avait eu ce mot d'un si simple et si beau stoïcisme: « Je n'ai rien à me reprocher... J'ai agi pour la bonne cause. »

Entre l'attitude du colonel Henry et celle de l'ignoble Reinach, le grand public n'a pas hésité. Henry a pu être imprudent, se rendre même coupable d'un excès de zèle, mais rien dans sa longue carrière n'a pu motiver l'accusation de trahison portée contre lui par Reinach.

Ce dernier s'est servi, dans l'intérêt de la cause de Dreyfus, de l'incident encore mystérieux du Mont Valérien, mais jusqu'ici, il n'a rien prouvé, il ne s'est même pas donné la peine d'apporter un semblant de présomption... C'est, comme l'a dit un de nos confrères, un être d'inconscience, d'impulsion et de fatalité, qui évolue selon son rythme, qui agit, sans même qu'il s'en doute, selon les lois immuables de son atomisme.

Les bons chiens chassent, de race, disent les chasseurs, Reinach, lui aussi, chasse de race, et pour sa race.

Le trait, pourtant, qui le caractérise le mieux, c'est peut-être son éternel besoin de délation.

Le petit laquais de Fourquier-Tinville densait de joie devant les charrettes; Reinach, lui, passe sa vie à les remplir. Toutes les victimes lui sont bonnes, pourvu que ce soient des victimes. Dès qu'il y a un régulateur à faire, il s'offre;

Jo. 12718

